

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

American Natural Energy Corporation

Interdit à American Natural Energy Corporation et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 14 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0114

Times Three Wireless Inc.

Interdit à Times Three Wireless Inc. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 9 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0108

6.5.2 Révocations d'interdiction

Hybrid Paytech World Inc.

Révoque la décision 2014-FIIC-0097, prononcée le 2 mai 2014, adressée à Hybrid Paytech World Inc. et à ses porteurs de titres, à tous les courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, affectant les opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci a déposé ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

La révocation est prononcée le 14 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0110

Hybrid Paytech World Inc.

Révoque la décision d'interdiction 2014-FIIC-0068, prononcée le 7 avril 2014, limitée à 9136-2574 Québec Inc., Anton Investments Inc., Bruce Donald Baillio, Massimo Barone, Louis Bélanger-Martin, Stéphane Boisvert, Antoine Clermont, Paolo Continelli, Francesco (Frank) Di Tomaso, Edwin Lun, Pierre McMaster, Franco Pacetti, Matteo Pasquale, Joseph Trombino et Variance Strategy LLC d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Hybrid Paytech World Inc. parce que celui-ci s'est conformé aux obligations de la réglementation applicable.

La révocation est prononcée le 14 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0111